



CCPG-Validation du bilan des activités communautaires 2021

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le bilan des activités communautaires. Ce document fait état des activités et des projets récents de la CCPG-Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, ainsi que les principales perspectives.

SMC : validation du rapport d'activités 2021

Le rapport annuel 2021 « déchets » SMC du Conseil Syndical de juillet 2022 présente le fonctionnement du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Il renseigne sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets. Le Conseil Municipal décide donc de valider à l'unanimité ce rapport annuel.

Monsieur le Maire en profite pour informer le Conseil du projet de regroupement de la déchetterie de Saint-Aubin-Le-Cloud et Secondigny. Les élus n'y sont pas favorables. En effet, les communes sont de plus en plus souvent victimes de dépôts sauvages, et si les déchetteries ferment, ce problème ne fera qu'empirer.

CDG : contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

Le Conseil municipal donne mandat au Président du CDG 79 afin de souscrire pour le compte de notre collectivité, des contrats d'assurances des risques statutaires, auprès d'une compagnie d'assurance agréée.

Les contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants : décès, accident de service, de trajet, maladie professionnelle, maladie ordinaire, disponibilité d'office, invalidité temporaire, temps partiel thérapeutique, longue maladie/longue durée, maternité, paternité, adoption et accueil de l'enfant.

Association de modélisme : besoin de terrain

Monsieur le maire a été sollicité par une association de modélisme qui recherche un

terrain afin de s'implanter à Secondigny. Suite à une rencontre avec les dirigeants, Monsieur le Maire propose une partie d'une parcelle des Effres. Il conviendra de voir avec une association secondignoise, actuelle utilisatrice, si elle est d'accord. Une convention d'occupation du domaine public avec une redevance annuelle de 300 € sera à rédiger. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette occupation.

Hausse des tarifs de l'énergie : diminution de l'éclairage public

Notre fournisseur d'énergie a informé la commune d'une hausse tarifaire jusqu'à 250 % du kWh. Chaque année, la Commune dépense en moyenne 12 000 € pour l'éclairage public et 35 000 € dans les bâtiments. Il est donc envisagé de réduire le temps de fonctionnement de l'éclairage public (6h30 jusqu'au lever du jour et de la tombée de la nuit jusqu'à 22h). Il est proposé également de diminuer la période d'illuminations de Noël. Il est précisé que les illuminations possèdent un dispositif à LEDS moins énergivore. Et enfin, la commune devra faire le point avec les différents utilisateurs des différentes salles afin de pouvoir raisonner un maximum nos consommations électriques.

Dettes locataires : engagement des procédures d'expulsions

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'entreprendre une procédure d'expulsion pour des locataires dont les loyers demeurent impayés malgré plusieurs relances de notre part.

Décision modificative de budget

Il convient de procéder à des ajustements budgétaires ouverts sur l'exercice 2022.

Emprunt : lancement des consultations

Les travaux de la Maison de Santé-MDS débuteront fin octobre 2022 et ceux de la Maison des Assistants Maternels (MAM), début 2023. Ainsi, les premiers paiements vont avoir lieu prochainement. Il convient donc de lancer dès

Comité de rédaction :

Bulletin rédigé par
Jany PÉRONNET.

Mise en page :

A. Brandeau

Imprimé par nos soins

Mairie :



1 pl. de l'Hôtel de Ville
79130 SECONDIGNY



05 49 63 70 15



secondigny@
mairie-secondigny.fr



Infos :

Prochain conseil municipal :
Lundi 21 novembre 2022

Marché de Noël à Secondigny :
Samedi 17 décembre 2022 de
10h à 20h.

à présent des consultations pour retenir l'établissement financier qui accompagnera la Commune dans ses projets. Cela permettrait de pouvoir bénéficier de bénéficié de taux fixes et de ne pas subir la hausse estimée des taux d'intérêts.

Correction d'anomalie comptable

En 2020, la commune a comptabilisé l'amortissement d'une chaudière des Terrasses du Lac pour un montant de 596.00 €. Cependant la Commune a cédé ce bien en 2019, il convient donc de corriger cette erreur comptable.

Point sur les travaux et chantiers en cours et commissions

Salle Multiloisirs : les demandes d'autorisation d'urbanisme sont en cours pour le bardage.

Maison Brillaud : L'entreprise Paillat est à relancer pour la toiture.

Activ'Séniors : L'entreprise Aiguillon est relancée pour le crépis.

MAM : l'acte d'achat du terrain a été signé le 6 octobre 2022.

11 et 13 rue de la Vendée : L'acte d'achat a été signé ce même jour.

CCAS : la prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le 17 octobre 2022. L'horaire reste à définir.

Commission Biens communaux : une réunion est à prévoir pour évoquer le travail du prestataire qui effectue l'entretien de la salle ALAUNA 21.

Commission Personnel Communal : Monsieur Thierry BOISSINOT a pris ses fonctions de responsable des services techniques le lundi 3 octobre.

Commission Urbanisme, PLUi, Voirie, PAVE : une réunion sur la PADD aura lieu fin octobre et sera animée par l'agence SCALE.

Maison de Santé : Le Conseil est informé qu'un seul kinésithérapeute souhaite s'installer dans la MDS. Les 2 autres partiraient à Pougne-Hérissou.

Plan Guide : une consultation citoyenne aura lieu devant la Maison France Services le vendredi 14 octobre à 15h00. Une Balade (participation citoyenne) avec un départ de la Mairie se déroulera le 14 novembre à 17h30.

Questions diverses

Il est proposé d'installer des bandes grillagées afin que les associations puissent apposer leurs publicités.



Besoin d'aide pour mieux gérer votre budget ?

Faites appel au Point Conseil Budget

Chacun d'entre nous peut être confronté un jour ou l'autre à des difficultés financières suite à la perte d'un emploi, une séparation, une accumulation de crédits... ou s'interroger sur sa capacité à faire un nouveau crédit, financer des travaux...

Le Point Conseil Budget (PCB)* des Deux-Sèvres est là pour vous aider ! Il s'agit d'un dispositif anonyme, gratuit et ouvert à tous qui a pour objectif de prévenir des difficultés financières conduisant aux situations de malendettement et de surendettement ou à leur répétition.

Les conseillers budgétaires du PCB accompagnent les familles dans leurs difficultés pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel. Que ce soit pour renégocier un crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter le Point Conseil Budget :

05 17 87 01 70

pcb@udaf79.asso.fr

www.udaf79.fr

Commune de Secondigny

Mairie - 1 place de l'Hôtel de Ville - 79130 SECONDIGNY

☎ : 05 49 63 70 15 - ✉ : secondigny@mairie-secondigny.fr